

Les consommateurs en ont assez !

24 janvier 2022

INDECOSA-CGT appelle les consommateurs, les usagers, les locataires à agir le 27 janvier 2022.

**INDECOSA-CGT invite chacun et chacune à participer aux manifestations
et rassemblements
organisés dans les départements.**

Salaires et pensions en berne, charges de la vie qui explosent, peur du déclassement : Les consommateurs en ont assez !!

Le saupoudrage gouvernemental de 100 euros a fait « pschitt ».

Pour la plupart, les consommateurs se retrouvent à nouveau dans le rouge et l'inflation ne cesse de progresser. Partout en Europe on augmente les salaires mais comme à son habitude la France renâcle à faire de même. Pourtant de l'argent il y en a et même beaucoup.

Durant la pandémie des milliards ont été engrangés par le gotha des multinationales françaises comme LVMH ou Bolloré. La finance est au beau fixe, les indices boursiers sont au plus haut.

Pendant ce temps, la vie de tous les jours devient un vrai parcours du combattant pour bon nombre de ménages. (Augmentation du prix de l'essence, des denrées alimentaires, électricité, fioul, mutuelles, assurances, etc...)

De leur côté le gouvernement et le Medef font le dos rond et organisent des contre-feux mais jusqu'à quand ?

La préparation des élections présidentielles ressemble de plus en plus à un

simulacre de mauvais vaudeville avec, comme fils conducteurs, le racisme et la xénophobie.

Le pouvoir d'achat, lui, n'est abordé nulle part, même pas dans les déclarations pourtant bien généralistes de la PFUE (Présidence Française de l'UE).

Face à cette injustice, des mesures immédiates doivent être mises en place :

- Une revalorisation significative de tous les salaires et du point d'indice pour la fonction publique.
- Une revalorisation de tous les minima sociaux et des pensions.
- Une TVA réduite pour tous les produits de consommation courante ainsi que sur les charges contraintes (eau, énergie, logement...)
- Le gel immédiat des prix des carburants et du fioul domestique au minimum pour 6 mois.
- Une refonte de l'Indice de l'INSEE qui fasse bien la distinction entre l'alimentation, l'habillement, le logement (loyer et crédit immobilier), les produits d'hygiène, et les autres produits dits « non vitaux ».
- Le retour à l'échelle mobile des salaires qui s'est pratiquée jusqu'en 1982.
- Un secteur de la consommation qui a les moyens d'informer et de défendre les consommateurs / usagers.

Christian KHALIFA, Président d'INDECOSA-CGT.

Montreuil le 24 janvier 2022